

Mo. et ingénieur J. G. a préparé le projet de reconstruction des caniveaux de Fontailles (barrée des vides), ainsi que le Conseil l'aurait demandé dans une réunion précédente.

La dépense sera de l'ordre de 60000 francs, et sera supportée par les crédits ordinaires du Budget 1919 de la Seine.

En procédant à un appel d'offres limité aux entreprises qualifiées travaillant dans la région de Nogent.

Le Conseil désigne M. de Rochelande et M. de Gournay pour examiner les offres qui parviendront en nombre et donne pouvoir à M. de Gournay pour signer le marché de qui il verra l'emprise qui aura été choisie.

3. - Choix d'architecte.

19076 a. - Construction du Centre administratif

Le Conseil décide de confier l'étalissement du projet et la direction des travaux à M. Fernet architecte en chef de la ville.

b. - Balustrade de l'Éthamion et Parapet de l'Orillon.

Le Conseil décide de demander à M. Jourdain, architecte de faire l'évaluation du dommage.

M. de Gournay reçoit mandat de passer le contrat d'usage avec ces architectes.

b. - Com